

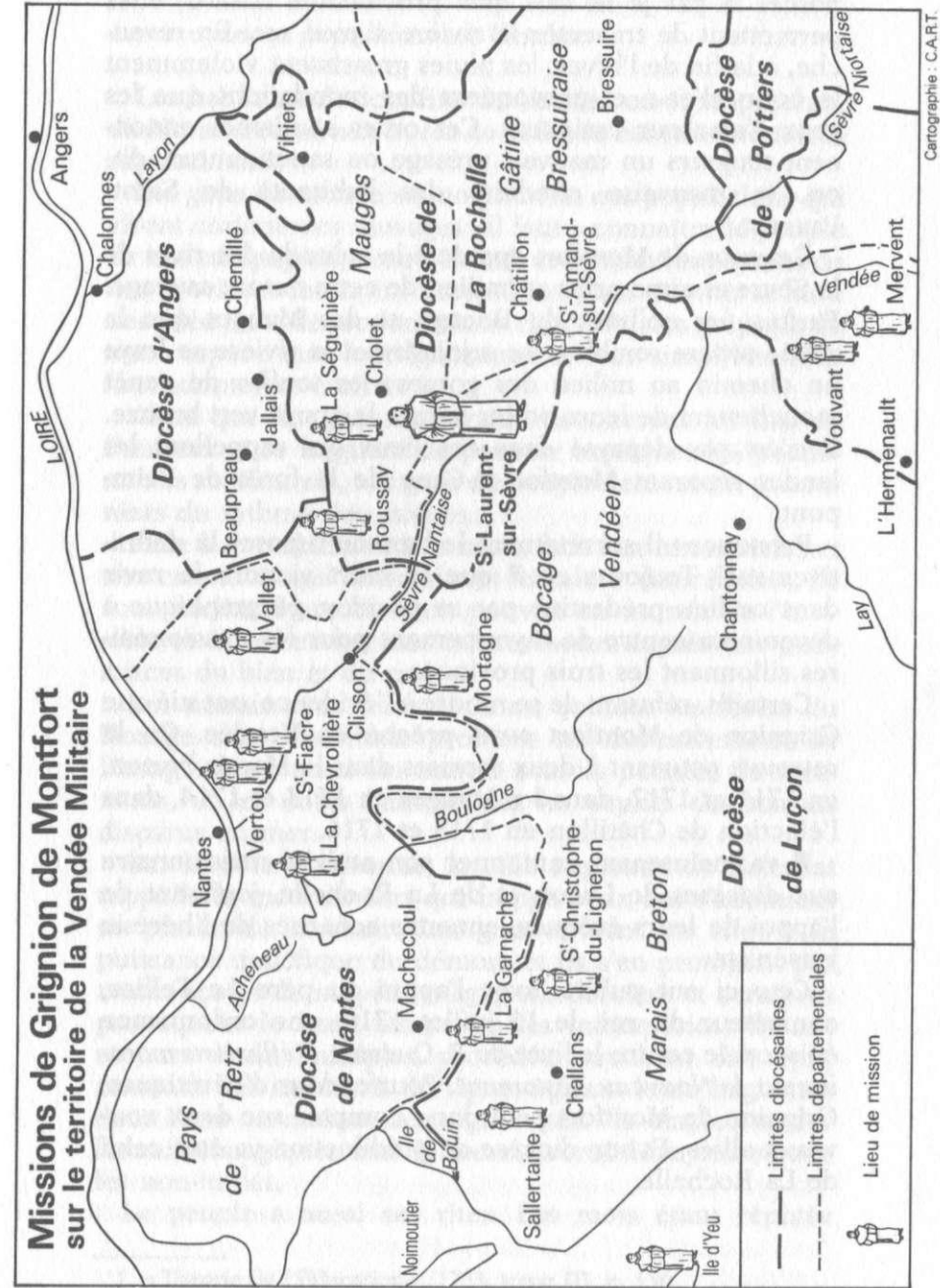
Chapitre VIII

LES MISSIONS DE MONTFORT EN VENDÉE

Louis-Marie Grignon de Montfort a déjà prêché, en 1708, dans la partie bretonne de la future Vendée militaire : pays de Retz et vignoble nantais. Lors de l'affaire de Pontchâteau, il s'est lié avec des familles nantaises, nobles ou bourgeoises.

Il a ainsi fait la connaissance des demoiselles de Beauvau, parentes de l'évêque de Nantes, qui habitent le château de La Treille, à La Séguinière, dans les Marches communes, entre Clisson et Cholet. Lors de ses nombreux déplacements, il s'arrête fréquemment dans ce château pour s'y reposer. Ces bords de Sèvre sont le lieu de passage obligé pour qui remonte de l'Aunis pour se rendre en Anjou et au-delà. Les Marches communes sont au carrefour des trois provinces du Poitou, d'Anjou et de Bretagne. La route de Nantes à Poitiers, passant par Bressuire, y croise la route des Sables-d'Olonne à Saumur. Or, il se rend fréquemment près de Saumur soit à l'abbaye de Fontevault où réside l'une de ses sœurs, soit à Notre-Dame-des-Ardilliers, sanctuaire où il aime aller prier.

La Séguinière n'est qu'à quelques lieues de Saint-Laurent-sur-Sèvre, un petit bourg blotti au fond de la vallée de la Sèvre, en contrebas de la ligne de crête qui ondule de Clisson à Bressuire, entre Mauges, Bocage et Gâtine. La Sèvre, à Saint-Laurent, ressemble un peu aux gaves pyrénéens, charriant comme eux des cailloux. Le lit de la rivière est parsemé d'énormes pierres blanches,



posées là par je ne sais quel providentiel hasard; elles permettent de traverser la rivière à pied sec. En revanche, à la fin de l'hiver, les pluies grossissent violemment le cours d'eau, et provoquent des inondations que les gens d'alentour craignent. Ces crues soudaines annoncent toujours un mauvais présage ou sanctionnent, dit-on, la mauvaise conduite des habitants de Saint-Laurent.

Grignon de Montfort apprécie la solitude des rives de la Sèvre et aime prier au milieu de cette nature sauvage. Parfois, les collines du Bocage et des Mauges que la vallée sépare semblent se rejoindre et la rivière se fraye un chemin au milieu des gorges; les touffes de genêt mouchettent de leurs points jaunes le granit vert bronze. Il n'est pas dépaycé dans ces lieux qui rappellent les landes séparant Montfort-la-Cane de la forêt de Paimpont.

Prononce-t-il secrètement le vœu de reposer là définitivement? Toujours est-il que la mort viendra le ravir dans ce lieu prédestiné par sa position géographique à devenir un centre de rayonnement pour les missionnaires sillonnant les trois provinces.

Certains, refusant de se rendre à l'évidence, ont nié que Grignon de Montfort avait prêché en Vendée. On le retrouve pourtant à deux reprises dans le Marais breton, en 1711 et 1712, dans les Mauges en 1713 et 1714, dans l'élection de Châtillon en 1715 et 1716.

Il va maintenant cantonner son activité missionnaire aux diocèses de Luçon et de La Rochelle, jouissant de l'appui de leurs évêques, ennemis acharnés de l'hérésie janséniste.

Ceux-ci ont publié, avec l'appui du père Le Tellier, confesseur du roi, le 15 juillet 1710, une ordonnance épiscopale contre le livre du P. Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. Pourfendeur d'hérétiques, Grignon de Montfort peut donc compter sur deux nouveaux alliés. Et son diocèse de prédilection va être celui de La Rochelle.

Les croyances populaires en Vendée

Les habitants des confins de Vendée où il va prêcher, du Marais breton aux bords de la Sèvre nantaise, sont très superstitieux.

Les gens du monde se moquent de ces populations qui vivent comme des sauvages : il faut « connaître le peuple de nos campagnes, écrira Grival, et surtout les paysans de nos provinces les moins accessibles, pour pouvoir se faire une idée juste des superstitions ridicules, des préjugés de toute espèce que leur ignorance et leur simplicité leur font adopter et croire »¹.

Alors que les gens du monde découvrent les lois de l'univers et se targuent de pouvoir expliquer les phénomènes surnaturels, ces gens du peuple demeurent prisonniers du rythme des saisons.

Face à la maladie et à la mort, face aux intempéries et aux calamités qui déterminent la valeur des récoltes, ils sont enclins à attribuer un pouvoir au monde de l'invisible et à rechercher des intercesseurs auprès des puissances du bien et du mal.

Les marais avec leurs brumes, comme les forêts du Bocage sont des lieux propices au déchaînement de l'imagination; aussi les marais sont-ils peuplés de revenants, et les côtes hantées par les esprits des marins disparus en mer.

Sur la côte vendéenne, la ville engloutie de Belesbat rappelle le mauvais sort qui frappe ceux qui s'adonnent au plaisir de la chair. Les gens croient en effet à la puissance maléfique du démon, et ils s'en protègent par toutes sortes de moyens magiques. Sorciers et sorcières provoquent le beau temps ou les intempéries; ils ont recours à de multiples procédés, touchant des épis, remuant des sarments de vigne, agitant leurs baguettes dans l'eau ou nouant des aiguillettes. Ils emploient des formules magiques dont le secret accroît le mystère pour les non-initiés.

Le peuple a aussi ses rites. Les mots étant réputés

1. « Théorie de l'Éducation », 1783, tome III, p. 136.

efficaces par eux-mêmes, la récitation méticuleuse des incantations est nécessaire. Une erreur rend l'« oraison » inopérante. Pour mettre fin à la maladie, des magiciens guérissent par simple attouchement ou par leur seul souffle. Le regard porté sur un objet par le magicien suffit à lui conférer un pouvoir bénéfique ou maléfique. Il est recommandé de porter sur soi des talismans, pierres précieuses, grimoires qui préservent des mauvais sorts.

On utilise abondamment le sel pour se protéger, car il a la réputation d'être magique. On en porte un peu sur soi pour éloigner le démon, on en met dans le beurre pour chasser les mauvais esprits. Au mois de mai, on craint le diable plus que de coutume, aussi jette-t-on du sel par poignées autour des étables pour protéger les animaux.

Jean Bodin l'avait dit au XVI^e siècle : « Les diables ont le sel en horreur, et la raison en est très bonne, d'autant que le sel est la marque d'éternité et pureté parce qu'il ne pourrit pas et ne se corrompt jamais et garde les choses de corruption et de putréfaction. »

Mais ces régions que Montfort va parcourir ont aussi gardé du Moyen Age ses légendes religieuses car les moines y avaient transmis le culte de la Vierge et des saints. C'est pourquoi on vénère de nombreux saints qui assurent la protection des enfants ou des animaux et chaque église a une cloche dédiée à un saint guérisseur, qu'on fait sonner pour éloigner les épidémies.

Les gens vivent entourés de lieux sacrés et de lieux hantés. On implore les esprits au pied d'un vieux chêne au tronc noueux et on boit l'eau des sources miraculeuses dans l'espoir d'une guérison puisque selon la tradition médiévale, ces sources sont nées près du pied virginal de Marie. Les femmes y lavent leur linge car leur eau a un grand pouvoir détergent. Et le linge est battu sur les grosses pierres que la Vierge a foulées de son pied. Les gens colportent des récits fabuleux d'apparitions de la Vierge près de ces sources : on raconte qu'un moine, au Moyen Age, a vu une jeune lavandière se transformer en Vierge Marie lavant les langes de l'Enfant Jésus. Le pouvoir magique attribué aux sources ou aux pierres a été ainsi transféré à la Vierge Marie.

Tout ce pays est jalonné de lieux saints et le peuple est

très attaché à cette matérialisation concrète du passage des saints ou de la Vierge par un signe palpable, une pierre ou des reliques. Dans les empreintes de pas que la Vierge a laissées dans des pierres, les mères ont coutume de placer les pieds de leurs jeunes enfants pour leur apprendre à bien marcher.

Le Marais breton est parsemé de sanctuaires dédiés à la Vierge édifiés près des sources miraculeuses. Chaque lieu a ses propres légendes que l'on se transmet de génération en génération. Les grosses pierres de La Chapelle-Hermier ont été lancées par la Vierge Marie pour sauver un chevalier qui a failli être emporté par une crue de la rivière. Ailleurs, c'est la rivière dont le cours a été asséché et là, au contraire, la Vierge a fait jaillir une source pour abreuver un chevalier rentrant des croisades. A Bourgenay, la Vierge a laissé les traces des incrustations de douze étoiles dans une grosse pierre posée près d'une source d'eau vive. Et on prétend que la statue qui est vénérée dans l'oratoire attenante a été sauvée miraculeusement des flots.

Grignon de Montfort va donc pénétrer dans ces contrées où il ne subsiste de la religion que ces croyances superstitieuses.

Certes, il y a bien les curés des paroisses à qui incombe normalement le devoir d'entretenir la foi. Mais rares sont ceux qui, au début du XVIII^e siècle, acceptent de s'adresser à ces populations frustes. Devenus souvent prêtres pour percevoir les bénéfices d'une cure, ils négligent leur mission sacerdotale et préfèrent la compagnie des gens du monde dont ils partagent la culture mais aussi les préjugés. Ils se gaussent eux-mêmes des croyances d'un autre âge de leurs pauvres paroissiens et se contentent de jouer leur rôle d'officiers d'état civil.

Rares sont ceux qui partagent les mêmes préoccupations évangéliques que Grignon de Montfort. Même ceux qui lui demandent de venir prêcher une mission le font sans grande conviction. Une mission permet au peuple d'assouvir sa soif de religiosité empreinte de superstitions; et le curé, qui a entendu parler des prodiges réalisés par le célèbre prédicateur, cherche souvent à satisfaire sa propre curiosité en voyant à l'œuvre Mont-

fort. Peut-être Montfort réussira-t-il là où lui-même a échoué!

Il sait au moins que l'ordre régnera pendant la durée de la mission. Cela vaut la peine d'essayer.

Dans le Marais breton

M. Dorion, le curé de La Garnache, au cœur du Marais breton, est de ceux-là. Il a appelé le prédicateur pour y donner une mission de carême, l'hiver 1711.

Montfort arrive donc dans cette nouvelle paroisse, précédé de sa fâcheuse réputation de mendiant. Or, il y a une forte présence janséniste dans le Marais breton, peu éloigné de Nantes; le recteur de l'île de Bouin ne cache pas ses sympathies pour l'hérésie.

Aussi, dès qu'il arrive à La Garnache, Montfort est encore accusé de détourner l'argent des multiples quêtes et aumônes qu'il fait; et on n'apprécie pas la vente d'objets pieux par la boutique qui suit ses missions.

Il va donc inaugurer une nouvelle méthode pour nourrir ces pauvres. Il fait asseoir à sa table plusieurs d'entre eux, choisis parmi les plus infirmes, tandis que chaque famille adopte, à sa demande, un indigent qu'elle promet d'entretenir pendant la durée de la mission.

Il y avait à La Garnache un oratoire dédié à Notre-Dame-de-la-Victoire, édifié en remerciements de la victoire de Lépante en 1571 car la bataille avait été gagnée grâce à la protection de la Vierge. Les murs tombaient en ruine. Il conçoit les plans de restauration du maître-autel, donnant libre cours à son imagination. Surplombant l'autel, des anges retiendront de lourdes tentures, s'entrouvrant sur une niche ovale entourée d'un rosaire d'où jailliront des rayons d'or; une statue de la Vierge de deux pieds et demi tenant l'Enfant-Jésus dans les bras prendra place dans la niche, commémorant la victoire sur les infidèles.

Le curé de cette paroisse lui a initialement demandé son concours. Mais dès qu'il a rendu publique la nouvelle de sa venue, des protestations de sont élevées de la part

de quelques paroissiens. Aussi, lorsque Montfort se présente devant le presbytère, il trouve porte close.

Comme il y a un couvent de religieuses fontevristes à Montaigu, il se rend chez elles. Là, il est bien accueilli. De façon générale, il est toujours en odeur de sainteté auprès des religieuses des couvents. Il leur donne chaque fois une instruction de piété et en échange, il reçoit le gîte et le couvert.

Désireux de se rendre à Luçon pour y rencontrer son évêque, Mgr de Lescure, il passe par La Couture, et va demander l'aumône au presbytère. Mais comment le curé peut-il deviner que, sous les haillons du loqueteux, se cache un prêtre? Le prenant pour un de ces vulgaires mendiants qui assaillent régulièrement les presbytères, il ne lui donne avec dédain qu'un petit quignon de pain dur. Montfort, furieux du peu de considération du curé pour l'image du pauvre qu'il incarne, pénètre en force dans la salle où celui-ci tient table en grande compagnie.

Il se met à genoux et récite son chapelet. Le curé se demande qui est ce mendiant qui joue si bien la comédie et croit le séduire par sa dévotion. La joyeuse assemblée se moque bruyamment de cet homme à la robe de bure rapiécée et aux souliers poudreux. Et le curé, sans comprendre cette insistance, conduit Montfort dans la cuisine où il mange les restes avec les valets. De La Couture, il gagne Luçon qui n'est qu'à quelques lieues.

A Luçon, Grignon de Montfort prêche partout où il peut: au séminaire, où on l'accueille comme un saint, dans un couvent de capucins et enfin dans la cathédrale. Les stalles du chapitre se sont emplies de leurs chanoines qui pour rien au monde n'ont voulu manquer un tel spectacle. Le thème qu'il a choisi est l'hérésie.

Les voûtes de la cathédrale retentissent de ses violentes diatribes contre les Albigeois et on sent planer l'ombre de saint Dominique. Toute l'assistance frémit quand il raconte comment saint Dominique, armé de son rosaire, faisait sortir le démon du corps des hérétiques. Du haut de la chaire, Montfort brandit son crucifix, comme pour exorciser un démon imaginaire. La majesté du lieu donne encore plus de force aux prédictions terribles qui terminent son sermon. La fin des temps approche et chacun doit s'y préparer. Dieu va envoyer ses malédictions aux

hommes pour les éprouver. Et Montfort, serrant fortement sa petite statue de la Vierge dans sa main repliée sur sa poitrine, exhorte ses auditeurs à réciter très régulièrement le rosaire.

Il regagne ensuite La Rochelle. Un an plus tard, en 1712, Montfort, au retour de l'île d'Yeu, retrouve la paroisse de La Garnache. La chapelle a été restaurée : il peut ainsi bénir la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire, le 5 mai 1712, jour de l'Ascension. Une foule immense est revenue, montrant par sa présence qu'elle n'a pas oublié la mission prêchée un an plus tôt.

Il a à peine commencé son sermon qu'un violent orage éclate : fascinés par le nouvel envoyé de Dieu, les gens, imperturbables, restent tous debout, tête nue, sous les trombes d'eau. Il les exhorte à se couvrir, menaçant d'interrompre son sermon.

Il conserva un bon souvenir de cette paroisse de La Garnache à tel point que sur son lit de mort, il légua au sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Victoire quatre de ses étendards.

La paroisse de Sallertaine n'est qu'à quelques lieues de La Garnache. Comme c'était la coutume, les habitants de chaque paroisse font chacun la moitié du chemin, les uns pour dire adieu au missionnaire, les autres pour lui souhaiter la bienvenue. Hélas ! la paroisse de Sallertaine n'a fourni qu'un maigre contingent. C'est de mauvais augure.

Sallertaine n'est pas une paroisse modèle : l'ivrognerie, le laisser-aller, les injustices, les inimitiés entre familles sont chose fréquente. Quand Montfort fait son entrée dans le bourg, on entend, dans les cabarets des chants profanes, des huées et des insultes. Quelques pierres sont lancées dans sa direction.

Un bourgeois du lieu s'est opposé à la venue du missionnaire. Il se rend immédiatement chez ce libertin ; mais avant d'entrer, il arrose d'eau bénite la maison pour chasser les mauvais esprits qui la hantent. Il pose sur le rebord de la cheminée son crucifix et une statue de la Vierge et se prosterne. Le brave homme, mis dans l'embarras par le prédicateur, est contraint de le suivre sur-le-champ à l'église pour ne pas devenir lui-même la risée de tout le bourg.

Ce bourg s'élève sur un promontoire qui domine la mer, un peu comme Pontchâteau. Grignon ne résiste pas à l'envie d'y construire un grand calvaire qui se verra de toute la côte montoise et du pays de Retz.

Certes, il se contente d'une reproduction à plus petite échelle du calvaire de Pontchâteau, mais l'ensemble n'en est pas moins imposant. Il fait creuser un Saint-Sépulcre en contrebas de la colline ; au-dessus, on construit une chapelle dédiée à saint Michel, et enfin, couronnant le tout, trois croix sont dressées.

Plus de quinze milles personnes assistent à la cérémonie d'inauguration. Une averse, prédite par Montfort, est bien accueillie, car la sécheresse sévit. C'est le signe que Dieu est avec lui.

Les pèlerins sont accourus de tout le Marais breton. Montfort y ayant déjà prêché un an auparavant, sa réputation n'a pas faibli. Les familles amènent leurs malades, les mères apportent leurs enfants pour qu'il les bénisse. On se bouscule sur le passage du saint pour toucher ses vêtements en haillons. Mais Montfort déteste la foire d'empoigne : il ne distribue pas ses petites croix dans le désordre. Les requérants doivent toujours s'aligner correctement et se présenter deux par deux. De longues files se constituent pour recevoir le précieux viatique qui éloignera les mauvais esprits, guérira une vache malade, permettra un bon vèlage.

Mais comme à Pontchâteau, comme à Montfort-la-Cane, l'emplacement qu'il a choisi est peu apprécié des autorités militaires. La région relève de la compétence de M. de Chamilly, le gouverneur de La Rochelle dont le duc de Saint-Simon disait que l'âge et la maladie l'avaient rendu « imbécile ». Toujours est-il que l'ordre de destruction est donné, officiellement pour les mêmes raisons qu'à Pontchâteau : les Anglais pourraient en faire une citadelle ! Mais là aussi, les intrigues ont joué leur rôle.

Grignon s'est distingué encore une fois à Sallertaine en admonestant une jeune fille de la société qui bavardait à l'église ; en effet il n'hésite pas à interrompre son sermon et montrer du doigt quelqu'un dont le comportement n'est pas conforme au respect dû aux lieux saints. La jeune fille se venge à la sortie de l'église en le frappant à

plusieurs reprises de sa canne et le prédicateur a un échange de mots très vifs avec la mère. Celle-ci s'est aussitôt plainte aux autorités...

Le 11 juin 1712, il se rend dans une paroisse voisine, Saint-Christophe-du-Lignerou, située de l'autre côté de Challans, le principal bourg du Marais breton. Pendant la traversée de Challans où c'est jour de foire, les quolibets et les injures pleuvent.

« C'est le fou de Montfort ! » crient les badauds qui voient défiler les paroissiens de Sallertaine escortant leur héros.

Les habitants de Saint-Christophe-du-Lignerou sont très superstitieux. Leur propension à attribuer tout événement insolite au surnaturel les porte à voir de nombreux miracles lors du séjour de Montfort. Il n'y a guère de paroisse où autant de faits surnaturels soient survenus lors de toutes les missions que Grignon de Montfort donna dans sa vie.

C'est à Saint-Christophe-du-Lignerou qu'il prédit à un usurier qu'il n'aurait pas de descendance et que sa femme et lui seraient ruinés et périraient sur la paille. En fait, il a violemment apostrophé un ménage de bourgeois, les Tangaran : tout le village les montrait du doigt car ils avaient fait rapidement fortune et on les soupçonnait de n'avoir pas utilisé des moyens très honnêtes pour s'enrichir. En fait, Tangaran était usurier et il avait ruiné quantité de petites gens.

- Vous êtes attachés aux biens de la terre, tous les deux, lance Montfort aux Tangaran, vous méprisez les biens du ciel. Vos enfants ne réussiront pas, ils ne laisseront point de postérité; vous deviendrez misérables et vous n'aurez pas de quoi payer votre enterrement.

Tangaran mourra effectivement en 1730, et sera suivi dans la tombe par sa femme en 1738. Les habitants de Saint-Christophe-du-Lignerou interpréteront leur mort comme la réalisation de la prophétie de Grignon de Montfort. Le père Besnard qui fut, plus tard, supérieur de la Compagnie de Marie fit une enquête : ces événements furent certifiés par les habitants de la paroisse, le curé et le seigneur du lieu, M. de La Marconnay. Besnard les

vérifiera lui-même lors d'une mission prêchée à Challans en 1763.

La réalisation d'une prophétie est, pour le peuple, la preuve de l'apparition du surnaturel et, pour une partie du clergé, un gage de la sainteté de Grignon de Montfort.

Aux dires des habitants, il a aussi accompli un miracle. Alors que le sacristain fait son pain, Montfort conseille à sa fille de prier avant de commencer à travailler pour offrir son travail à Dieu; puis il s'agenouille lui-même près du récipient qui contient la pâte sur laquelle il trace le signe de croix avant de sortir. Le sacristain et sa femme seront ensuite tout étonnés d'avoir suffisamment de pâte pour pouvoir faire deux fournées au lieu d'une. Le sacristain porte un pain à Montfort pour le remercier. Le peuple crédule crie aussitôt au miracle!

Enfin, selon la tradition, Grignon de Montfort prédit que le calvaire, que les paroissiens jugent fragile, pourra tenir bon jusqu'à la prochaine mission. Celle-ci aura lieu en 1735. Une bourrasque de vent l'emportera en pleine mission, et il sera reconstruit : une prophétie de Grignon de Montfort s'est encore une fois réalisée!

Dans les Mauges

En 1714, Grignon de Montfort se trouve dans les Mauges, chez les demoiselles de Beauvau.

Au mois de mai, il s'arrête à Roussay, à la demande du curé, le chanoine Griffon. Les habitants de ce bourg situé au milieu des Marches communes, sont très turbulents.

Beaucoup vivent du travail de la toile. Ils tissent à domicile pour le compte des riches manufacturiers de Cholet. Mais c'est la fin du règne de Louis XIV; le royaume s'est appauvri à la suite des nombreuses guerres qui grèvent le budget de l'État. Certes, les traités de 1713 et 1714 ont ramené la paix. Mais les commandes de toiles pour la marine se font attendre; Cholet doit se contenter de produire des coutils. Une grande pauvreté règne dans la région, dont tous les habitants subissent les effets.

Les gens se mettent à boire; le vignoble nantais est à

côté, et ses petits vins blancs apportent un peu de cette gaieté qui permet d'oublier. Les ivrognes sont nombreux dans cette paroisse des Mauges.

Tandis que Montfort prêche, on entend de l'église le vacarme du cabaret; même le bruit des jurons proférés à voix haute franchit le seuil de l'église. Excédé par ce vacarme le jour du Seigneur, il quitte sa chaire et entre dans l'estaminet, renversant les tables et bousculant les buveurs qui s'enfuient. Il saisit deux d'entre eux par le collet et les envoie valser dehors par la porte grande ouverte. Calmé après cette dépense d'énergie, il reprend sereinement son sermon.

Un autre jour, un ivrogne rentre dans l'église et insulte le missionnaire; il descend à la rencontre du pauvre homme et pris de pitié, le reconforte et le fait conduire dans la maison des missionnaires.

C'est aujourd'hui encore l'un des rares endroits où l'on a conservé des objets religieux laissés par Montfort : une statue de la Vierge en bois de poirier, à l'église paroissiale, et deux autres statuette de la Vierge dans la chapelle qu'il fit restaurer. Là aussi, les habitants croient tellement au surnaturel qu'ils sont facilement enclins à voir des miracles partout et en toute circonstance.

Le seigneur du lieu, M. Colasseau de La Machefollière, a très mal pris un sermon contre les modes indécentes; il fait enfermer Montfort dans sa geôle située dans les souterrains du château. Lorsque le gardien revint trois jours après libérer l'illustre prisonnier, celui-ci s'est envolé.

Il s'est en effet échappé tout seul et les habitants croient aussitôt à un miracle : seul un homme doué d'un pouvoir surnaturel peut accomplir des actes extraordinaires de cette nature.

Lorsque le calvaire est édifié à la clôture de la mission, la croix, trop haute et trop lourde, et sans doute mal étayée, se renverse brusquement sur la foule compacte rassemblée au pied du calvaire. Cet exercice était toujours suivi avec une extrême attention par le peuple qui voyait s'élever lentement ces croix massives, en retenant son souffle.

Un cri de terreur s'élève aussitôt, provoquant la pani-

que. « Ciel! Ciel! » s'écrient les gens. C'est comme si une malédiction venait de s'abattre sur eux; Montfort les a déjà mis en garde dans ses sermons, Dieu les punit de leurs péchés. Fort heureusement, il n'y a qu'un seul blessé. Alors, la foule encore toute retournée n'en revient pas : c'est une explosion de joie : c'est un miracle! Tout le monde entonne un *Deo gratias* en signe de remerciement à la divine Providence.

En avril 1715, le jour du Vendredi saint, il ouvre une mission à Saint-Amand-sur-Sèvre, gros bourg de l'élection de Châtillon, qui dépend du diocèse de La Rochelle. Comme à Roussay, tout le monde croit au démon. On s'en protège en gardant toujours quelques grains de sel dans la doublure des vêtements et on se promène avec un bâton ou bourdon, fait d'une branche de néflier, car ce bois préserve de l'ensorcellement.

Dans toute infirmité ou dans toute maladie, on voit l'effet d'un maléfice ou d'un sort. Ces croyances superstitieuses sont sources de désordre dans la paroisse, car on croit que sorts et maléfices sont le résultat d'un pacte que certains ont conclu avec le diable. On montre du doigt les familles de ces accusés. Elles sont méprisées et vouées à l'isolement.

On lui présente une femme ensorcelée pour la soumettre aux exorcismes de l'Église. Montfort récite les prières de l'exorcisme : la malade, qui n'a jamais appris le latin, lui répond parfaitement en cette langue. Il dit la messe pour elle; quelques jours après, elle recouvre son état normal.

La réputation de celui qu'on accusait être l'auteur du maléfice est ainsi rétablie. S'il croit en la possession, Grignon de Montfort l'estime en réalité très rare. Les démons et les magiciens, dit-il, ne peuvent avoir aucun pouvoir sur les vrais chrétiens : en revanche, Dieu a celui de laisser le démon agir à sa guise et de tenter les mauvais chrétiens.

Saint-Amand-sur-Sèvre sera le théâtre de nombreux prodiges. Les gens sont accourus de toute la région pour voir et entendre le saint; ils sont si nombreux que Montfort prêche le plus souvent en plein air, au bord de la Sèvre ou dans les champs.

Une fois qu'ils sont très nombreux et alors que la foule murmure car elle ne perçoit pas ce qu'il dit, Montfort la rassure en promettant que tout le monde pourra l'entendre.

Le silence qu'il impose permet effectivement à tous de saisir ses paroles. L'un des témoins rapporte :

– J'étais dans un champ, un peu plus loin, et je l'entendais comme si j'avais été au pied de l'arbre.

Il n'en faut pas plus pour qu'on croie au miracle de la parole divine.

Un jour, il prie sur les bords de la Sèvre, devant un buisson d'aubépines, qu'on appelle, alors « épines blanches ». Les eaux de la Sèvre se gonflent à la fin de l'hiver et provoquent des inondations. L'épine blanche du saint devient le point de repère sacré des crues de la Sèvre. Si la crue dépasse l'« épine blanche de Montfort », c'est que Dieu est mécontent du comportement des paroissiens.

Le saint ne laissera pas moins de trois croix en souvenir de son passage dans cette paroisse : l'une au cimetière, une autre devant le château de La Guerche, une troisième au village de La Barangerie.

Il se rend ensuite à Mervent, près de Fontenay-le-Comte. Le bourg, dressé sur un promontoire au-dessus des gorges de deux rivières, la Mer et le Vent, est très isolé dans les bois. L'église est délabrée. Sa réfection exige la participation de la population.

Grignon de Montfort se tient dans le cimetière pour recevoir les aumônes : ceux qui ne peuvent donner un sol promettent de faire un don en nature : du bois, du sable, un charroi. Il consigne tout scrupuleusement sur un registre. Sans doute prend-il cette précaution pour répondre à ses détracteurs et justifier ainsi de l'emploi qu'il fait des subsides reçus.

L'église est restaurée, l'intérieur blanchi à la chaux et une messe est célébrée. Il accomplit un nouveau miracle : une pauvre fille avait une inflammation à l'œil qui était devenu « gros comme un œuf ». Il bénit d'abord de l'eau et, dès que la malheureuse humecte son œil avec l'eau bénite, la tumeur disparaît sur-le-champ.

En août 1715, Montfort aborde Fontenay-le-Comte, la capitale du Bas-Poitou. Il sait que les pauvres sont

ordinairement plus assidus à amasser les aumônes aux portes des églises qu'à entendre les sermons qui s'y font, mais il ne peut souffrir qu'ils soient privés de la parole de Dieu.

Il invente un nouvel expédient qui lui réussit. Il emprunte un grand chaudron qu'il fait emplir tous les jours de potage ; au sortir du catéchisme qu'il fait à Saint-Nicolas, il leur en donne à chacun deux cuillerées.

Grâce à cette soupe populaire, il attire les pauvres à ses catéchismes et il les convertit si bien qu'au lieu des jurements qu'on entendait prononcer tous les jours avant cette mission, les pauvres n'ont plus à la bouche que des cantiques et se mettent à chanter ses louanges.

En signe de remerciement à l'égard de leur bienfaiteur, ils font eux-mêmes une quête pour bâtir un petit autel sous les halles où ils font tous les soirs la prière.

La capitale du Bas-Poitou est le siège d'une garnison aux ordres d'un officier, M. du Ménis. Un incident va éclater entre l'officier et Montfort. Ces faits ont été relatés par M. des Bastières.

Alors que Grignon de Montfort est en train de prêcher une mission, M. du Ménis se tient dans l'église, appuyé négligemment sur un bénitier, le chapeau sur la tête ; il prend du tabac et rit assez fort pour être entendu. Ses propres soldats ont pourtant obtenu l'insigne faveur de suivre la mission des femmes car ils doivent partir en manœuvre alors que Montfort s'est fait une règle de prêcher des missions séparées pour les hommes et les femmes. Mais il a cédé, pensant que les soldats en avaient bien besoin.

Montfort, choqué par tant d'inconvenances, va prier le capitaine de quitter l'église. M. du Ménis lui rétorque fort brusquement qu'il ne sortira point et affirme qu'il a autant le droit que lui de rester dans l'église et qu'il est aussi bon chrétien que lui. Montfort donne alors sa mission pour les femmes et il tient particulièrement à cette séparation. Aussi, il prie l'officier de revenir le lendemain pour la mission des hommes. Mais, celui-ci ne l'entend point de cette oreille et menace Montfort de lui passer son épée au travers du corps. Il se met à jurer et à blasphémer.

Des femmes, arrivées en renfort, bousculent l'officier. Celui-ci, racontera Montfort à M. des Bastières, « entra dans une furie plus que diabolique et se jeta sur moi comme un lion rugissant, me prit à la gorge et me donna deux coups de poing sur l'estomac avec tant de violence et de force que je pensai tomber à la renverse évanoui ».

L'officier très vexé veut infliger une leçon au prêtre. « M. du Ménis et ses soldats, dit M. des Bastières, l'attendaient au cimetière, ayant tous le sabre nu à la main. » Montfort passe au milieu d'eux, escorté par une procession de femmes, tremblant comme une feuille morte.

L'affaire est évidemment portée devant Mgr de Champflour. M. du Ménis va même le voir dans sa maison de campagne située à l'Herminault. Mais l'évêque de La Rochelle donna raison à son missionnaire et non à l'officier tapageur.

Une croix doit être aussi plantée à Fontenay. Mais le choix de l'emplacement fait naître des divergences avec le curé de Fontenay-le-Comte. Comme d'habitude, Montfort souhaite l'ériger sur le point le plus haut de la cité mais le curé la veut « dans un enfoncement ».

Ce léger incident est très révélateur des réserves du clergé face à la pastorale de Grignion de Montfort. Le curé de Fontenay, en choisissant un lieu discret pour planter la croix, entend bien minimiser son importance : c'est une forme de désaveu des dévotions trop voyantes que Montfort cherche à susciter parmi les fidèles.

Après Fontenay, il va à Vouvant, paroisse voisine de Mervent et tout aussi abandonnée. Il y a à Vouvant une « folle » ; il essaye en vain de l'exorciser.

Devant cet échec, il se contente de lui donner des conseils pour profiter de son état de façon chrétienne. La folle se met alors à prophétiser : elle lit dans les consciences. Elle devient une auxiliaire précieuse de Montfort car, dit-on, elle devine les péchés et les pécheurs impénitents vont ensuite trouver Montfort pour se convertir.

Dans cette paroisse de Vouvant, il rencontre une très forte opposition. Nombre d'habitants boudent ostensiblement ses offices. Il a beau fustiger ces impies, aucun miracle ne se produit. La mission de Vouvant est un échec. Et il doit même partir sous les menaces.

La grotte de Mervent

Lorsqu'il était à La Rochelle, il aimait goûter à la solitude. Or il a découvert lors de ses missions à Mervent un lieu propice à la méditation et à la contemplation de la nature. La forêt de Mervent est composée d'arbres majestueux qui se dressent au-dessus de rochers abrupts. Il a repéré une petite cavité creusée dans la falaise, surnommée la grotte des Faons.

Il en fait un abri. Il veut aussi édifier un mur pour se protéger de la bise ; il commence à défricher un jardin et projette de construire une route jusqu'à Fontenay-le-Comte tout proche. Veut-il mourir dans ce lieu abandonné, loin de tous et de tout, comme il a souhaité vivre ?

*Loin du monde, en cet ermitage
Cachons-nous pour servir Dieu,*

écrivit-il.

Il aime cette nature sauvage, intacte, non défigurée par l'homme, telle qu'au paradis terrestre de ses rêves :

*Ces beautés toutes naturelles
N'ont que Dieu pour leur auteur :
Jamais l'homme pécheur
N'y mit ses mains trop criminelles.*

La contemplation de la nature lui inspire des pages qui rappellent le Chateaubriand du *Génie du christianisme* :

*On entend l'éloquent silence
Des rochers et des forêts
Qui ne prêchent que paix,
Qui ne respirent qu'innocence.*

Mais là encore Montfort, même retiré du monde, indispose : la forêt de Mervent fait partie du domaine royal. Il a bien prévenu le grand maître des Eaux et

Forêts de La Rochelle et Mgr de Champflour, mais cela ne suffit pas.

Procès-verbal est dressé le 28 octobre 1715 par Charles Moriceau, subdélégué des Eaux et Forêts de Fontenay-le-Comte, sur la requête du procureur du roi : on l'accuse d'avoir construit un mur, de s'être emparé de la huitième partie d'un arpent de terrain inculte et d'avoir arraché sept vieilles souches de châtaigniers, propriété du roi!

Ces mesquineries administratives montrent bien qu'il est devenu un personnage gênant, agaçant de plus en plus les gens du monde par son comportement. Toute tracasserie est bonne pour lui nuire.

CHAPITRE IX

LE NOUVEAU SAVONAROLE

Interdit dans de nombreux diocèses, honni des gens du monde, suspecté par les sulpiciens, Louis-Marie Grignon de Montfort irrite en outre son propre entourage qu'il intrigue par sa singularité.

Les pratiques du nouveau Jean-Baptiste semblent non seulement anachroniques mais outrées, bizarres, extravagantes; elles choquent, au point de les scandaliser, les membres d'un clergé pénétré d'humanisme dévot, devenu depuis la réforme sulpicienne de plus en plus exigeant sur la tenue ecclésiastique, n'admettant chez un ministre de Dieu que des vertus discrètes et un zèle plein de réserve et de dignité.

L'abbé Dubois, aumônier à l'hôpital de Poitiers, nous a laissé son témoignage sur le comportement de Grignon de Montfort dans cet hôpital : « Malgré des travaux si pénibles et si continuels, écrit-il, il jeûnait (...) trois fois la semaine, mercredi, vendredi, et samedi; son unique repas était un potage maigre avec deux œufs et un peu de fromage. Toujours il était chargé de chaînes de fer autour du corps et des bras, si étroitement qu'à peine pouvait-il se courber. (...) Il ajoutait des macérations sanglantes et fréquentes, couchait sur un peu de paille et fort mal couvert. Il ne mangeait souvent que du pain bis et toujours les deux tiers ou les trois quarts d'eau dans son vin.

« A tous nos repas du soir et du matin, il faisait ordinairement mettre à notre table un pauvre à qui il